

**CERTIFICAT D'ACCREDITATION**

**AGAT Laboratoires**  
**350, rue Franquet, bureau 10**  
**Québec (Québec) G1P 4P3**

Numéro de laboratoire : 405

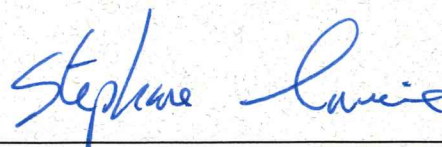
Service à la clientèle externe : Oui  Non 

Selon les dispositions de l'article 118.6 de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2) et conformément aux normes et exigences du Programme d'accréditation des laboratoires d'analyse du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs incluant la Norme internationale ISO/CEI 17025:2005, le détenteur de ce certificat est habilité à réaliser les analyses pour les paramètres précisés dans sa portée d'accréditation<sup>1</sup>.

Date d'entrée en vigueur	Date d'échéance
2024-02-02	2029-02-01

Le présent certificat, valide pour la période indiquée, est soumis aux règles et procédures établies et demeure la propriété du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

Pour le ministre,



Stéphane Lavoie, directeur général  
Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec

<sup>1</sup> La portée d'accréditation est disponible au <https://www.ceaeq.gouv.qc.ca/accreditation/PALA/portee-accreditation/405-portee.pdf>.